

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENTS YANIS ELIXIR EXQUIS »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA DERRIERE
LE GROUPE SCOLAIRE PRIMUS LOT 245 ILOT 22, Lot 245,
Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENTS YANIS ELIXIR
EXQUIS »

Objet : COMMERCE DE BOISSONS ALCOLISEES ET NON
ALCOOLISEES ; COMMERCE D'ELECTROMENAGERS,
VAISSELLES, USTENSILES DE CUISINES ; COMMERCE DE
TEXTILES, PRODUITS D'HABILLEMENT ET DE
CHAUSSURES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA DERRIERE
LE GROUPE SCOLAIRE PRIMUS LOT 245 ILOT 22, Lot 245,

Ilot 22

Dirigeant(s) Mlle NAMIDJA MARIE LOUISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09304 du 12/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55262/GTCA/RC/2024 du 12/09/2024

